

Année scolaire  
2017-2018



**CRITERE 4**  
**SOUTENIR LA FORMATION POUR TOUS**  
**ET ACCOMPAGNER LES PERSONNELS DANS LA DEMARCHE**  
**D'OUVERTURE A L'INTERNATIONAL**

*Rouge : réponse obligatoire – Orange : réponse attendue – Vert : réponse facultative*

## Communication des dispositifs de mobilité de personnels

**Les programmes européens Erasmus + sont présentés aux équipes et la mobilité du personnel est encouragée (formation, stage d'observation, autres expériences)**

*[Lister les actions d'information entreprises. Préciser les lieux et les dates]*

*[Identifier les dispositifs et les réseaux et décrire les liens]*

## **Echanges de pratiques et innovation**

**Le personnel participe à l'organisation d'échanges et à la rédaction de dossiers de projets européens**

*[Quelles implications du personnel enseignant et non enseignant ?]*

**Des partenariats existent avec d'autres établissements scolaires, entreprises ou organismes à l'étranger pour favoriser la mobilité du personnel**

*[Détailer]*

**Des référents identifiés sont formés à l'utilisation de l'outil *eTwinning* et la plateforme est utilisée dans l'établissement**

*[Les noms des personnes, leurs fonctions et leurs projets sont à préciser]*

**Des ressources documentaires sont mises à disposition du personnel (salle des professeurs, site internet de l'établissement, ENT...)**

*[Lister ces ressources]*

**Les enseignants sont invités à participer aux formations proposées par des entreprises, organismes et/ou centres de recherche/laboratoires à l'étranger**

*[les collaborations, les stages d'observation...]*

# Formation linguistique des personnels

**L'établissement bénéficie de la présence d'enseignants DNL - Disciplines Non Linguistiques - certifiés (pour le 2<sup>nd</sup> degré) ou aptes à dispenser des enseignements complémentaires en langue étrangère (pour le 1<sup>er</sup> degré)**

*[Préciser les nom des personnes, fonctions, habilitations]*

**Des enseignants effectuent des formations linguistiques à l'étranger**

*[Préciser les actions entreprises]*

**Des formations linguistiques sont mises en place en interne de l'établissement ou en réseau (pour les enseignants, le personnel OGEC...)**

*[il peut s'agir de formations organisées ou financées par l'établissement, d'enseignements proposés par des assistants mais aussi de propositions originales comme l'accueil d'enseignants dans des cours de langues avec des élèves...]*



## **ANNEXES DU DOSSIER CRITÈRE 4**

*Listes des annexes jointes à ce dossier*

- 1.
- 2.
- 3.
- 4.
- 5.